

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Un-militant-antinucleaire-meurt>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Un militant antinucléaire meurt heurté par un train de déchets**

8 novembre 2004

Un militant antinucléaire meurt heurté par un train de déchets

Le convoi, en provenance de l'usine de La Hague, se dirigeait vers l'Allemagne, où les résidus devaient être stockés. Inconnu des réseaux traditionnels, Sébastien Briard, qui s'était placé dans un virage avec sept compagnons, est décédé, dimanche, après avoir eu la jambe sectionnée.

Nancy (Meurthe-et-Moselle) de notre correspondante

Un jeune militant antinucléaire qui s'était enchaîné à la voie ferrée est mort, dimanche après-midi 7 novembre, à Avricourt, à l'extrême est de la Meurthe-et-Moselle. Avec un petit groupe de sept personnes, Sébastien Briard, 23 ans, entendait protester contre le transport de résidus vitrifiés dans un train SNCF affrété par la Cogema. Le convoi était parti la veille de Valognes (Manche) et se dirigeait vers Gorleben, dans le nord de l'Allemagne. Ce train, placé sous haute surveillance, était constitué de douze wagons hermétiques de type "castor" et d'une escorte embarquée de CRS. Il s'agissait du septième transport de résidus vitrifiés allemands retraités à La Hague, et qui repartait outre-Rhin, depuis 1996.

C'est dans une zone boisée, au sortir d'une courbe, que le drame s'est produit. Lorsqu'il a aperçu le petit groupe de manifestants, le conducteur du train, qui roulait à environ 80 km/h, a désespérément actionné le freinage d'urgence. Mais il faut un certain temps à un convoi long de 400 mètres et pesant plus de 2 000 tonnes pour s'arrêter. A sa vue, les manifestants qui étaient assis sur la voie, et dont deux étaient enchaînés, se sont levés. Sauf Sébastien Briard, qui, malgré ses efforts, n'a pu se dégager. Ses amis ont tenté de le tirer vers le bas côté, en vain. Sa jambe a été sectionnée. En dépit de la rapidité avec laquelle les premiers secours lui ont été prodigués, il est décédé quelques instants plus tard.

Dimanche soir, les gendarmes chargés de l'enquête tentaient de savoir qui était ce jeune homme, suffisamment déterminé pour s'allonger, enchaîné, sur une voie de chemin de fer, et à quel collectif, association ou réseau il appartenait.

La victime et son groupe, tous originaires de la Meuse, n'ont en tout cas pas respecté le protocole qui prévaut chez les militants aguerris. "Nous sommes très surpris, nous ne connaissons pas ce groupe, indiquait Corinne François, membre du collectif Bure-Stop, dans la Meuse. Les gens qui font ce type d'action sont entraînés, parfois même en Allemagne, et ils prennent des précautions d'usage. Chaque

action est très précise, minutée, chacun sait très exactement quel rôle il doit jouer et, d'ailleurs, il s'engage à respecter les consignes." En l'espèce, le groupe a commis l'imprudence de s'installer à la sortie d'une courbe, alors que ce type d'action se fait d'ordinaire dans des portions droites où la vision est dégagée. En outre, les conducteurs des convois sont avertis plusieurs centaines de mètres en amont par des "stoppeurs", souvent avec des fumigènes.

Pour les Verts et l'association Cacendr (Collectif d'action contre l'enfouissement des déchets radioactifs), le drame d'Avricourt apporte la preuve que la sécurité absolue ne peut être garantie autour de ces transports de matière radioactive. "A tout moment, un train peut percuter quelque chose sans que ni la SNCF ni la sécurité civile n'y puissent rien faire, ce qui est d'une gravité extrême, s'agissant de déchets nucléaires", signale Serge Billon, secrétaire départemental des Verts, en Meurthe-et-Moselle.

"PAS DE SÉCURITÉ ABSOLUE"

Au moment du drame, en effet, l'hélicoptère qui survole le convoi pendant tout son trajet n'était pas là, parti se ravitailler en carburant. En outre, le gendarme à moto qui précède le convoi de deux ou trois minutes en longeant la voie ferrée pour s'assurer qu'aucun obstacle ne barrera sa route n'a rien remarqué. "Le groupe s'était dissimulé dans les taillis après avoir installé son dispositif sous le ballast, a déclaré Michel Senthille, procureur de la République de Nancy. Une fois le gendarme passé, ils se sont installés."

Depuis le milieu de la matinée, ce convoi, qui devait traverser la Meurthe-et-Moselle de part en part, avait fait l'objet d'une mobilisation de la part des militants antinucléaires et écologistes. Peu avant midi, une manifestation de sensibilisation de la population avait eu lieu en gare de Nancy. Une quinzaine de personnes avaient été interpellées et deux jeunes gens, de 21 et 22 ans, inconnus là encore des services de police, avaient été placés en garde à vue.

A quelques kilomètres de là, à Laneuveville-Devant-Nancy, le train avait été bloqué par deux militants enchaînés à la voie. Le modus operandi, inspiré des méthodes allemandes, est souvent le même. On creuse sous le rail, puis on glisse un tube en fonte ou en plastique, solidement fixé, dans lequel le militant place son bras et s'enchaîne. Dimanche matin, ce sont les CRS qui ont dû découper le dispositif afin de libérer les protestataires entravés. Le train est resté bloqué pendant deux heures avant de pouvoir repartir vers 13 h 30. Une heure plus tard, il arrivait à Avricourt.

Ce drame pose avec une particulière acuité la question de la sécurité entourant les transports de matière radioactive. "En tant qu'expéditeur, nous n'avons pas la charge opérationnelle du transport, qui incombe à la SNCF, indiquait dimanche le porte-parole de la Cogema. Cela étant, on ne peut qu'éprouver un sentiment de désolation. C'est vrai, il n'y a pas de sécurité absolue. Des règles draconiennes entourent ces transports, mais on ne peut qu'être frappé de la manifestation de comportements atypiques. Voilà plusieurs années que, à la Cogema, nous considérons qu'on frôle la catastrophe lorsque des plongeurs de Greenpeace plongent dans une mer agitée près de La Hague, que des gens se suspendent aux grues du port de Cherbourg. On ne peut pas faire comme si c'était un jeu !" "Bouleversé et effrayé", le ministre allemand de l'écologie, Jurgen Trittin, a réclamé que soient éclaircies "les circonstances et les responsabilités de ce tragique accident".

Un sentiment de désolation, c'est aussi ce qu'éprouvent les associations réclamant un moratoire sur ces transports et qui déplorent en outre que les manifestations pacifiques organisées aient si peu d'écho. Pour autant, Cacendr, dans un communiqué, "n'appelle pas à ces actions de blocage et ne se voit pas le droit d'encourager les jeunes à prendre ces risques". Le collectif se déclare cependant solidaire des militants "qui essaient de se battre avec l'énergie du désespoir".

Le précédent de Creys-Malville, en 1977

Le 31 juillet 1977, un enseignant de 23 ans et officier de réserve, Vital Michalon, qui faisait partie des quelque 20 000 à 40 000 manifestants antinucléaires venus protester à Creys-Malville (Isère) contre la construction du surgénérateur Superphénix, succombait à des lésions pulmonaires dues à l'explosion d'une grenade offensive. C'était la première victime de la répression d'une manifestation depuis 1968. Ce drame devait donner un coup d'arrêt durable aux grands rassemblements écologistes, en particulier contre le nucléaire. A l'époque, ce mouvement, lancé en 1971, s'était développé parallèlement à la mise en place, pendant la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, du programme d'essor de l'énergie nucléaire décidé après le premier choc pétrolier de 1973. En 1974, des "comités antinucléaires" avaient été créés autour des sites des centrales prévues à Plogoff, Civaux, Flamanville, etc. En avril 1975, 25 000 manifestants antinucléaires avaient défilé à Paris. Superphénix est aujourd'hui en cours de démantèlement.